



**NOMINATION DU PRESIDENT
DE LA SAS SACAM PARTICIPATIONS**

Nous soussignés :

Raphaël APPERT en ma qualité de Premier Vice-Président du Bureau fédéral de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (F.N.C.A.),

Et Eric VIAL en ma qualité de nouveau Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (F.N.C.A.),

Attestons que le Bureau fédéral de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (F.N.C.A.), en sa séance du 4 décembre 2025 a élu, conformément aux dispositions statutaires, Monsieur Eric VIAL, en qualité de Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (F.N.C.A.).

Déclarons, conformément aux dispositions de l'article 13 point 1 des statuts de la SAS SACAM PARTICIPATIONS, que :

- **Monsieur Eric VIAL,**
est nommé Président de la SAS SACAM PARTICIPATIONS à compter de ce jour,
en remplacement de Monsieur Dominique LEFEBVRE.

En conséquence, la durée de son mandat de Président de la SAS SACAM PARTICIPATIONS prendra fin au terme de son mandat de Président en exercice du Bureau fédéral de la Fédération Nationale du Crédit Agricole.

Monsieur Eric VIAL a déclaré accepter les fonctions de Président de la SAS SACAM PARTICIPATIONS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°421 023 482.

Fait à Paris, le 4 décembre 2025.

Le Premier Vice-Président


Raphaël APPERT

Le Président


Eric VIAL